

[APPEL À CONTRIBUTION]

Trajectoires syriennes : refondations internes et résonances géopolitiques

Dossier thématique coordonné par **Barah Mikail** (barah.mikail@gmail.com)

L'année 2024 a marqué un tournant décisif pour la Syrie et, au-delà, pour l'ensemble du Moyen-Orient. La chute du régime de Bachar al-Assad, dans un contexte de recomposition régionale et internationale, invite à une relecture des dynamiques syriennes à l'aune des transformations en cours.

Ce dossier thématique de la revue *Confluences Méditerranée*, prévu pour l'automne 2025, propose d'interroger les refondations internes de la Syrie, tout comme les résonances géopolitiques qu'elles suscitent à l'échelle régionale et mondiale. Il s'ouvre à des contributions pluridisciplinaires, ancrées dans une réflexion problématisée, appuyée sur des recherches empiriques ou des analyses théoriques solides.

Les propositions d'articles pourront s'inscrire dans les axes suivants :

Axe 1 – La Syrie de l'intérieur : défis et transformations internes

Justice transitionnelle, recomposition communautaire, dynamique des minorités, retour des réfugiés, acteurs armés, défis économiques et sociaux, etc.

Axe 2 – La Syrie dans le système régional

Nouveaux équilibres stratégiques, repositionnement de la Syrie, relations avec les puissances régionales (Turquie, Iran, Israël, etc.), place de la question palestinienne, etc.

Axe 3 – La Syrie et le système international

Enjeux diplomatiques et économiques, rôle des grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine, France...), reconstruction et jeu multilatéral, etc.

Modalités de soumission :

- Les propositions (maximum 4 000 signes, espaces compris) devront inclure un **titre provisoire**, un **résumé de l'argumentation**, et une **brève biographie** de l'auteur ou autrice.
- Elles sont à envoyer à Barah Mikail (barah.mikail@gmail.com) **avant le 2 juin 2025**.
- Une réponse sera envoyée aux auteurs **le 16 juin 2025 dernier délai**.
- Les articles complets (environ 25000 signes, espaces compris) devront être remis **au plus tard le 15 septembre 2025**.